

Décrets, arrêtés, circulaires

Mesures nominatives

Ministère de la santé, de la famille et des personnes handicapées

Arrêté du 17 janvier 2003 fixant la liste des personnes autorisées à exercer la pharmacie en France

NOR: SANH0320177A

Par arrêté du ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées en date du 17 janvier 2003, sont autorisées à exercer la pharmacie en France en application des dispositions de l'article L. 4221-9 du code de la santé publique les personnes dont les noms suivent :

M. Abderrahman Belkasmi, de nationalité marocaine ;
Mme Yamina Chah, de nationalité marocaine ;
Mme Sana Chalak, de nationalité marocaine ;
M. Augustin Djeukam Djoubissie, de nationalité camerounaise ;
M. Abdelkader El Jabri, de nationalité marocaine ;
M. Jamil Ennaciri, de nationalité marocaine ;
Mme Arina Firan, épouse Yang, de nationalité roumaine ;
Mme Josépha Fouda Nsi, de nationalité camerounaise ;
Mme Haritiana François Razanamavo, de nationalité malgache ;
M. Salem Harrabi, de nationalité tunisienne ;
Mme Adidja Kelani, épouse Gazaliou, de nationalité béninoise ;
M. Abdellah Khatbi, de nationalité marocaine ;
Mme Amina Lalami, de nationalité algérienne ;
Mme Ruth Chantal Matane Ladzou, épouse Feuzen Keou, de nationalité camerounaise ;
M. Guy Mba Essiane, de nationalité gabonaise ;
Mme Marie Mrejen, de nationalité marocaine ;
M. Pascal Nzotcha, de nationalité camerounaise ;
Mme Sidonie Simo Tchumbou, épouse Tchuenkam Tchoneng, de nationalité camerounaise ;
Mme Kae Ting, épouse Trouilloud, de nationalité malaisienne ;
Mme Henriette Toto Moukouri, de nationalité camerounaise ;
M. Edouard Wassoumbou, de nationalité congolaise ;
M. Mohammad Ali Zahabi Amroabadi, de nationalité iranienne.

J.O n° 24 du 29 janvier 2003 page 1810

Décrets, arrêtés, circulaires

Mesures nominatives

Ministère de la santé, de la famille et des personnes handicapées

Arrêté du 17 janvier 2003 fixant la liste des personnes autorisées à exercer la pharmacie en France

NOR: SANH0320178A

Par arrêté du ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées en date du 17 janvier 2003, sont autorisées à exercer la pharmacie en France en application des dispositions de l'article L. 4221-11 du code de la santé publique les personnes dont les noms suivent :

M. Faouzi Abdelouahid, de nationalité française ;
Mme Marta Barrios, épouse Alliot, de nationalité française ;
M. Ridha Belaiba, de nationalité française ;
Mme Nadjat Khédidja Benhaddou, épouse Mihoubi, de nationalité algérienne ;
Mme Leila Bouabdallah, épouse Lafendi, de nationalité algérienne ;
Mme Souad Bouchaoui, épouse Baaly, de nationalité française ;
M. Azedine Boutib, de nationalité française ;
M. Halim Djemame, de nationalité française ;
M. Akram Kabani, de nationalité française ;
Mme Wahiba Mehlil, épouse Sahli, de nationalité française ;
Mme Djamila Messous, de nationalité française ;
M. Antoine Okandze, de nationalité française ;
M. Waël Salka, de nationalité syrienne ;
M. Yassine Sellali, de nationalité algérienne ;
M. Youcef Siad, de nationalité française ;
M. Abdelhamid Slama, de nationalité française ;
Mme Atika Tchanderli Braham, épouse Kaoula, de nationalité française.

J.O n° 24 du 29 janvier 2003 page 1810

Décrets, arrêtés, circulaires

Mesures nominatives

Ministère de la santé, de la famille et des personnes handicapées

Arrêté du 17 janvier 2003 fixant la liste des personnes autorisées à exercer la pharmacie en France

NOR: SANH0320179A

Par arrêté du ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées en date du 17 janvier 2003, sont autorisées à exercer la pharmacie en France en application des dispositions de l'article L. 4221-14-1 du code de la santé publique les personnes dont les noms suivent :

M. Manuel Bedoya Zurita ;
Mme Loretta Croce ;
Mme Tiziana Ragusa, épouse Presicci.